

LES STATUTS ET MISSIONS DES ENSEIGNANTS ARTISTIQUES

DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

arts visuels | danse | musique
musiques actuelles | théâtre

À l'heure des mutations des offres publiques d'enseignement artistique, établissements, enseignants et directions sont questionnés sur leurs missions et statuts. Si les tentations du repli ou de l'abandon sont fortes, les évolutions positives et succès territoriaux partagés nécessitent une connaissance dynamique, impliquée et proactive des missions, des métiers, des règles statutaires et de leur actualité.

Effectif : Limité à 20 inscrits

Tarif : 60 euros

Inscription :

Avant le vendredi 10 novembre 2017

Dates : Lundi 11 et mardi 12 décembre 2017

Horaires : 9h-12h | 13h30-16h30

Lieu : 61 | Sées (École municipale de musique)



PUBLIC

Directeurs, enseignants et artistes-intervenants des établissements d'enseignement artistique, personnels des services ressources humaines et formation des collectivités.

CONTENUS

- ▶ Les origines de la structuration des enseignements artistiques par et pour les territoires
- ▶ L'enseignant-artiste : quelles réalités ? Quelles exigences ? Quelles motivations ?
- ▶ Les vraies et fausses singularités du statut au sein de la fonction publique territoriale
- ▶ Le projet d'établissement / le projet pédagogique / le projet de service : des outils qui donnent sens à une action pérenne et dynamique
- ▶ La responsabilité d'acteur territorial aujourd'hui dans ce champ : enjeux et leviers

FORMATEUR

Après des fonctions de direction d'écoles de musique et danse en région parisienne, du CRD de la Dordogne, du CEFEDM Aquitaine et de direction adjointe du CRR de Bordeaux, **Hervé Alexandre** est aujourd'hui secrétaire général de l'école d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux.